

Budget Général - Gestion active de la dette - Bilan 1993

M. LE MAIRE, Rapporteur : Par délibérations des 9 novembre 1992 et 14 décembre 1992, le Conseil Municipal a autorisé, conformément aux dispositions réglementaires et pour l'année 1993, l'utilisation d'instruments de couverture de risque de taux afin de gérer, au mieux des intérêts de la Ville, la dette municipale.

Compte tenu de la tendance des marchés orientée vers une baisse des taux d'intérêts à court et long termes, la stratégie arrêtée par la Ville était de profiter de cette opportunité :

- en réalisant plusieurs opérations de renégociation de sa dette ancienne à taux élevé,
- en souscrivant à des contrats d'échange de taux (SWAP - FRA) ce qui permettait de figer un endettement initial à taux variable alors élevé en un taux fixe synthétique plus bas du fait de l'anticipation d'une baisse des taux courts.

Après quelques années d'inversion de la courbe des taux (taux courts plus chers que les taux longs), le retournement annoncé chaque année par les milieux financiers s'est enfin réalisé en 1993.

Les marchés financiers ont ainsi connu de fortes variations. Les taux d'intérêts courts termes élevés en début d'année ont enregistré une baisse importante au cours du second semestre. Ils sont passés pour le Pibor 3 mois, par exemple, de 12,10 % en janvier 1993 à 6,52 % en décembre 1993. C'est ainsi que début 1993 nous obtenions des échanges, par exemple, sur Pibor 3 mois à des niveaux proches de 8 %, en juillet inférieurs à 7% et en novembre légèrement au-dessus de 5 %. Ces contrats portent sur des échéances 1993 – 1994 – 1995. Un seul contrat passé à 6,80 % dure jusqu'en l'an 2000, il correspond à la couverture du prêt contracté pour refinancer un prêt à taux fixe élevé (11,05 %). La décélération constatée en 1993 a été très rapide et forte au cours du second semestre 1993, elle a donc dépassé les anticipations à la baisse du début de l'année.

Par conséquent, au 31/12/1993, le bilan des diverses opérations d'échange de taux dont les caractéristiques sont précisées dans l'état ci-après (figurant également en annexe du Compte Administratif 1993) se solde comme suit :

- Produits financiers perçus	130 393 F
- Intérêts versés	524 342 F
- Commissions versées (pour échéances 1993)	107 742 F

	501 691 F

Au-delà de la recherche d'un résultat positif immédiat, un instrument de couverture de risque de taux s'analyse sur toute la durée du contrat et s'utilise comme un produit d'assurance qui permet de se garantir contre la volatilité des taux.

Mme FOLSCHWEILLER : Je voulais vous poser une question sur ce rapport qui est assez compliqué. Si j'ai bien compris, la Ville aurait perçu 130 393 F de produits financiers mais elle aurait versé 524 342 F d'intérêts et 107 742 F de commissions. Est-ce que les intérêts dont on parle sont ceux qui correspondent aux opérations de renégociation, auquel cas cela coûte très cher à la Ville !

M. LE MAIRE : Cela nous coûte effectivement 501 691 F.

Mme FOLSCHWEILLER : Donc j'avais bien compris ?

M. LE MAIRE : Oui, et cela nous permet d'abaisser le taux de 8,50 % à 7,70 %. Faites le calcul sur une dette quand même importante et vous vous y retrouvez. On préfère avoir 501 691 F à payer et diminuer le remboursement de la dette de plusieurs fois ce montant-là. C'est un calcul qui est fait par nos services et qui nous permet de dire qu'effectivement on essaie de gérer au mieux des intérêts de la Ville la dette municipale dans les conditions de renégociation, d'élaboration d'un système compliqué avec toutes les fluctuations des marchés financiers. Ce n'est pas évident ; il faut presque suivre cela au jour le jour et c'est ce que font nos services financiers.

La discussion est close.

Dont acte.

ÉTAT DES INSTRUMENTS DE COUVERTURE DU RISQUE FINANCIER (RISQUE DE TAUX D'INTERET) AU 31/12/1993

N° de contrat	Instruments de couverture				Éléments couverts		Éléments de couverture		
	Nature du contrat	Organisme contractant	Date du contrat	Durée du contrat	Durée de règlement	Montant de la dette couverte (dette de référence)	Montant maximum autorisé (+ emprunts de l'exercice)	Charges financières constatées à la conclusion du contrat	Produits financiers perçus (cumul)
							Prime d'assurance	Commissions diverses	Intérêts versés (cumul)
I - Index couvert : PIBOR 1 an									
90011	FRA	BECM	10/03/1993	1 an	12/07/1993	18 500 000 F			230 355,00
				Sous-total PIBOR 1 an		18 500 000 F			230 355,00
II - Index couvert : TAM									
89024)	SWAP	INDOSUEZ	18/02/1993	2 ans	01/08/1994	22 000 000 F			
90010)					01/08/1995				
89025)	SWAP	WORMS	03/03/1993	1 an	01/11/1994	14 000 000 F		21 043,27	2)
89027)									
90009	SWAP	WORMS	01/12/1992	2 ans	01/12/1993	23 500 000 F		58 188,13	116 352,00
				Sous-total TAM		59 500 000 F		79 231,40	116 352,00

